

Le budget participatif en 6 étapes

1



**28 octobre >
28 novembre 2024**

Rencontrons-nous
L'agenda des rendez-vous sur
budgetparticipatif.landes.fr

2



4 > 30 novembre 2024

Déposez vos idées
sur le site
budgetparticipatif.landes.fr

3



**Décembre 2024 >
avril 2025**

À nous de jouer !
Les services du Département
analysent l'éligibilité des
idées et vous aident à ajuster
votre projet

4



5 > 31 mai 2025

À vous de voter !
Les porteurs de projets
font campagne pour leurs
idées et vous votez sur
internet

5



Juin 2025
Les résultats
Annonce des projets
lauréats

6



2025-2027
En travaux
Le Département met en
œuvre et finance les projets
que vous avez choisis

Département des Landes
Antenne de Saint-Paul-lès-Dax
Budget Participatif Citoyen des Landes
242 boulevard de Saint-Vincent-de-Paul
40990 Saint-Paul-lès-Dax

Contact :
Tél. : 05 58 05 40 26
Mél : bpc40@landes.fr

**BUDGET
PARTICIPATIF
CITOYEN #4**
*Les Landes
vos idées*

budgetparticipatif.landes.fr



Retrouvez le BPC40 sur les réseaux sociaux
du Département

Les Landes, le Département

**AVEC 1,5 M€
QUE FERIEZ-
VOUS
POUR LES
LANDES ?**



**BUDGET
PARTICIPATIF
CITOYEN #4**
*Les Landes
vos idées*

**Déposez vos idées
du 4 au 30 novembre
2024**

©esens-creation.fr - Dpt40 - Imp : 09/24



Les Landes vos idées

Doté d'une enveloppe d' **1,5 M€**, le Budget Participatif Citoyen des Landes finance, chaque année, des projets portés et votés par les Landais et les personnes manifestant un intérêt pour les Landes.

10% de cette somme est réservée à des projets déposés par des jeunes âgés de **7 à 17 ans**.

Pour financer des projets d'investissement



Des travaux ou l'achat de matériel

Le Budget Participatif Citoyen des Landes peut financer uniquement des travaux ou l'achat de matériel. Il ne finance aucun emploi.



Les domaines d'action

Les idées doivent être compatibles avec les domaines d'action du Conseil départemental : solidarités, éducation, jeunesse, sport, environnement et cadre de vie, tourisme et loisirs, culture et patrimoine, numérique et développement local, agriculture et forêt, développement durable, sécurité routière.



Un budget maîtrisé

Pour être éligible, chaque idée doit avoir une portée collective et ne pas dépasser 50 000 € (30 000 € pour les projets « Jeunes »).

DÉPOSER SES IDÉES Comment ça marche ?



à partir de 7 ans
de manière individuelle
ou collective

Qui peut participer ?

Que vous soyez un particulier, une association, ou un collectif (famille, voisins, amis, enfants d'une même classe ou d'un même établissement, etc.), vous pouvez déposer une ou plusieurs idées au bénéfice des Landes et de sa population.

Où déposer son idée ?



sur budgetparticipatif.land.es.fr



Par courrier :
Antenne du Conseil départemental des Landes
Budget Participatif Citoyen des Landes
242 boulevard de Saint-Vincent-de-Paul
40990 Saint-Paul-lès-Dax



Par mail :
bpc40@land.es.fr



À l'Hôtel du Département
(Mont-de-Marsan et Saint-Paul-lès-Dax)

L'équipe du BPC40 vous accompagne

Vous rencontrez des difficultés pour concevoir, développer ou formuler votre idée ?

L'équipe du BPC40 organise des sessions d'information en ligne, le «13h du BPC40», du 28 octobre au 28 novembre.

Des ressources à votre disposition

Mon idée est-elle conforme au règlement ?

Existe-t-il un guide du porteur de projet ?

Où puis-je trouver des exemples d'idées ? Quand la prochaine session d'accompagnement a-t-elle lieu ?

Retrouvez toutes les infos,
les rendez-vous, les idées
éligibles et lauréates
des éditions précédentes
sur :

budgetparticipatif.land.es.fr